

Au service des Vernois et des Vernois

Les services municipaux assurent au quotidien un service public de qualité. Les agents administratifs et techniques œuvrent, dans l'intérêt général, pour notre village et le bien-être de ses habitants.

Outre leurs missions quotidiennes, les agents communaux réalisent des travaux « en régie » avec le matériel et les fournitures achetés par la municipalité. Ils démontrent leur savoir-faire et permettent des économies substantielles par rapport aux travaux confiés à une entreprise.

Ainsi, au cours de l'année passée, des travaux ont été entrepris par les services :

● Décorations saisonnières

Patrice Weitzel, responsable des services techniques, a initié la réalisation de décorations dans chaque quartier en commençant par la période de Pâques puis Halloween. Il projette des dessins sur du contreplaqué en traçant les contours puis les découpe à la scie sauteuse et les met en peinture. Pour les décorations de Noël, les enfants de l'accueil périscolaire ont participé à la peinture.



● Décorations lumineuses de Noël

L'année dernière, le contrat de location des décorations lumineuses est arrivé à terme. Afin de faire des économies, la municipalité a décidé de réutiliser des anciennes structures. Adrien Poirot, agent technique communal, a retiré les ampoules et les a remplacées par des cordons LED achetés. En plus de l'économie faite sur la location, la technologie installée permet de réaliser des économies d'énergie.

● Bureau de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports

Un espace de stockage de la mairie a été réaménagé par Patrice Weitzel en bureau d'accueil des usagers. L'installation électrique et réseaux a été refaite conformément aux exigences de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Puis, Adrien Poirot a repeint la pièce, et elle a été équipée de mobilier de réemploi.

● Élagage

Depuis l'automne, nos agents **Sylvain Figini, Denis Bertrand et Adrien Poirot** ont procédé à l'élagage de nombreux arbres, dans plusieurs rues de la commune. L'ensemble des branches coupées ont été broyées en copeaux et répandues sur les différents massifs de la commune, ou encore fournies aux jardins partagés.



C'est dans les rues de Verny que vous pouvez croiser les agents techniques, ou encore dans les bâtiments communaux et au groupe scolaire. C'est à la mairie que le service administratif est à votre disposition.

Véronique Michel remplit la fonction de secrétaire générale, elle assure la direction générale de l'administration et l'encadrement des agents municipaux.

Les agents administratifs polyvalents œuvrant au service des vernois sont :

Stéphanie Mallet qui remplace temporairement Nathalie Pierrot, en charge de l'urbanisme, des paies et des élections

Brigitte Bastide, en charge de l'accueil, de l'état civil, des cartes nationales d'identité et passeports

Stéphanie Geny, en charge des finances et des paies en l'absence de Nathalie Pierrot

Les adjointes techniques sont : Katy Nicot, Clarisse Lesaing, Marzena Chyla

Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont : Isabelle Locks, Chantal Garniche



LE COURRIER DES VERNOIS

Notre commune est dynamique et attractive. Le marché de l'immobilier est un indicateur. Peu de logements sont vacants et les biens mis en vente trouvent preneur rapidement. Notre population augmente, les chiffres de l'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques démontrent cette réalité.

L'installation de nouvelles activités commerciales et de services est un autre indicateur. Au cours de l'année 2022, le restaurant JJ Burger, le traiteur asiatique Banh Bao, le tatoueur Demon'Skin Tattoo, l'épicerie les Cocottes en Vrac, ont ouvert leurs portes. Les casiers fermiers offrent des produits locaux, les distributeurs automatiques de boissons, de pizzas, et de produits asiatiques permettent aux commerçants vernois de répondre à la demande 24h/24 et 7jours/7. Les professions libérales ne sont pas en reste avec le déménagement du cabinet de kinésithérapie et deux nouvelles praticiennes, l'installation de bureaux de trois avocats, d'une psychologue. PHS, spécialiste en traitements anti-parasitaires, Ecotherm Mesures, fabricant spécialiste de la mesure de température, l'AS de Glace, réparateur de pare-brises ont choisi Verny pour développer leurs activités.

L'attractivité et le dynamisme s'inscrivent aussi dans l'offre de service public présente sur notre ban communal. La Maison France Services répond à un véritable besoin d'accompagnement de proximité des citoyens dans les démarches administratives du quotidien. Avec la Communauté de Communes, nous avons su saisir l'opportunité que l'Etat proposait. Autre opportunité, que nous avons su saisir au cours de 2022, l'obtention du dispositif de recueil des titres nationaux d'identité. Ainsi à partir du 23 janvier 2023, en mairie de Verny, il est possible de réaliser les démarches relatives aux cartes nationales d'identité et passeports. C'est Brigitte BASTIDE, agent administratif et Véronique MICHEL, qui assureront ce nouveau service.

Les autres agents de la commune, comme vous le constatez chaque jour, et plus particulièrement à la lecture de ce courrier des vernois, s'engagent professionnellement avec leurs compétences et leurs qualités pour produire un service public de qualité. Les services techniques mettent à profit leurs compétences à travers les travaux en régie pour permettre à la commune de réaliser des économies, améliorer et agrémenter davantage notre cadre de vie commun. Nous tenons à souligner leurs engagements professionnels au service de l'intérêt général, à les en remercier et à les encourager à continuer ainsi.

En 2023, d'autres services publics devraient rejoindre la Maison France Services, et la mairie pour conforter le service public de proximité, notamment les permanences des services sociaux.

L'attractivité et le dynamisme ne se décrètent pas, ils se préparent, et nécessitent une attention résolue et volontariste. Depuis plus de 10 ans, nous avons su et nous continuons à créer les infrastructures et les conditions facilitatrices au développement de l'attractivité et au dynamisme de notre territoire.

Au nom de la municipalité, et personnellement, je vous présente nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2023. Que 2023 soit une année d'espoir et de solidarité, riche en partage et générosité.

Avec mes amitiés



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
mairie@verny.fr
<https://www.verny.fr>



CONSEIL DU 28 NOVEMBRE 2022 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Demande de subventions à hauteur de 40% au titre de la DETR et de 4% au titre de la prime Certificats d'Économie d'Énergie, et inscription au Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique de la CCSM, dans le cadre de la poursuite par la municipalité de son programme d'investissement de renouvellement de l'éclairage public, rues des Acacias, du Moulin et lotissement des Chenevières ; travaux estimés à 59 000 € HT
 - Décision modificative : en raison des dépenses liées aux travaux en régie (illuminations de Noël, travaux espace jeunes), 25 000 € ont été déplacés des dépenses imprévues au compte des travaux en régie
 - Redevance d'Occupation du Domaine Public RÉSÉDA : le cahier des charges du contrat de concession pour le service public de l'électricité prévoit que RÉSÉDA verse à la commune une redevance qui s'élève à 875,58 €
 - Décision d'adhésion à la convention de participation pour des risques de santé du Centre de Gestion de la Moselle. Le contrat de cette convention est à adhésions facultatives aux agents. Le montant de la contribution municipale au Centre de Gestion est de 20€ par agent adhérent/an, auquel s'ajoute un ticket d'entrée d'une valeur de 220€ pour les 6 ans de la convention ; la participation financière mensuelle par agent sera de 15€ net
 - François Valentin, 1^{er} adjoint au maire, a été désigné correspondant incendie et secours
 - Présentation du rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, exercice 2021
- Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Fêtes de fin d'année

Le repas de Noël des seniors s'est déroulé le dimanche 11 décembre. Après deux années où cette tradition n'avait pas pu avoir lieu (à cause de l'épidémie de covid 19), nos aînés étaient particulièrement heureux de se retrouver au centre socioculturel Faber pour déguster le repas préparé par un traiteur. Entre les pas de danse et le dessert, ils ont également eu grand plaisir à se faire prendre en photo à tour de rôle à côté du Père Noël venu à l'improviste ! C'est en ces moments que l'on redécouvre comment les adultes sont de grands enfants, et qu'il est bon pour le moral et la santé de s'amuser pour oublier les tracas de la vie. Les doyens parmi les personnes présentes, Nicole Huchot et Lucien Contat, ont été mis à l'honneur. Merci au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour l'organisation de cette sympathique journée, ainsi que pour la distribution des colis à ceux qui n'ont pas pu y participer. Mardi 13 décembre, c'était au tour des enfants de l'École de Verny de fêter la fin de l'année. Ils se sont rendus au centre Faber pour assister à un conte de Noël interprété par la compagnie « Histoire de jouer ». Tous ont beaucoup apprécié ce spectacle offert par la municipalité et, à l'issue de la représentation, le Père Noël est apparu sur scène les bras chargés de friandises.



Verny toujours plus attractif

Verny, un village qui n'a presque rien à envier aux grandes villes. En effet, l'offre des services disponibles dans notre commune ne cesse de se développer.

Le village s'est enrichi d'une très belle épicerie pleine de partage et de convivialité, qui nous offre près de 1300 références. Ce sont « Les Cocottes en Vrac » rue de Metz. Il y en a vraiment pour tout le monde, du conventionnel, du bio, du local, du végétarien, de bons produits, de jolis cadeaux, et même un salon de thé. Tous ces produits ont été cherchés, dégustés, testés avec amour chez des producteurs très proches de Verny ou de la famille de l'épicière à la Réunion.

Un nouveau distributeur, situé entre les Casiers Fermiers et le distributeur Eat'alia, vous permet de profiter 24h/24 et 7j/7 d'un large choix de produits provenant du traiteur asiatique Banh Bao et de passer commande avant de vous déplacer. Un distributeur de boissons et de confiseries est également disponible rue de Metz, devant l'entreprise VRV.

En octobre dernier, les sociétés Alter Follo et Team 4 Team quittaient les locaux cour du Château. La réussite de la société Team 4 Team l'a conduit à une évolution heureuse puisqu'elle a ouvert un magasin dans la zone d'activités Actisud. En novembre, la société d'ambulances MF a en partie déménagé de la rue à la cour du Château, offrant plus de confort à cette entreprise vernoise. Le local de la rue du Château qui a été libéré accueillera « Félix Canin », un salon de toilettage canin. Ainsi, les nombreux propriétaires canins de la commune pourront bénéficier d'un service de qualité et s'y rendre au cours de la promenade de leur fidèle compagnon.

Enfin, vos conseillers immobiliers IAD sont maintenant deux sur Verny, Kévin ayant rejoint Sabine Régin.

Un besoin ? Vous pouvez les contacter au :

07 80 50 97 91 / 07 89 59 23 02

sabine.regin@iadfrance.fr

kevin.loup-regin@iadfrance.fr

Ces changements témoignent une fois encore du dynamisme de Verny et de l'intérêt de l'accompagnement au développement économique de l'équipe municipale.



Cartes d'identité et passeports

Depuis le 23 janvier, il est possible d'effectuer ses demandes de cartes nationales d'identité et de passeports à la mairie de Verny.

Si vous avez besoin de renouveler vos papiers d'identité, connectez-vous sur le site de la commune <https://www.verny.fr> et suivez les instructions pour effectuer la demande en ligne et prendre rendez-vous. N'oubliez pas vos photographies, elles doivent être récentes, non découpées et fournies par planche complète.

Lorsque votre pièce d'identité sera prête, vous serez invités à la retirer à la mairie. Il est nécessaire de se rendre en personne sur place pour la demande et pour la remise des titres.

En cas de difficulté pour les démarches en ligne, vous pouvez vous rendre à la Maison France Services, 9 rue du Château à Verny, où des agents pourront vous accompagner. Les formats sécurisés des nouvelles cartes nationales d'identité et des passeports biométriques ont nécessité la mise en place d'équipements spécifiques et la formation d'agents du secrétariat.

Sobriété énergétique

Chaque geste compte pour économiser l'énergie ! Les messages du gouvernement sont répétés aux particuliers :

- je règle mon chauffage à 19° maximum
- je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche
- j'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés
- je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe
- j'installe un thermostat programmable

À Verny, la municipalité a été clairvoyante en restreignant depuis quelques années l'éclairage public, tant pour protéger la biodiversité que pour les économies d'énergie. Elle poursuit également sa politique de rénovation énergétique des bâtiments communaux. De plus, depuis la rentrée de septembre, nous participons à l'effort collectif en ayant choisi de baisser d'un degré le chauffage de tous les bâtiments publics.

Parallèlement, dans le cadre du plan gouvernemental de délestage électrique, d'éventuelles coupures partielles d'électricité sont envisagées cet hiver, en cas de grand froid notamment.

Elles sont limitées à 2h consécutives, entre 8h et 13h et/ou entre 18h et 20h.

La municipalité a anticipé en prévoyant que les personnes ayant un besoin vital d'électricité (respirateur, dialyse, téléassistance ...) puissent être accueillies en mairie où un groupe électrogène sera mis en place. Vous serez prévenus des coupures d'électricité la veille.

Toute personne concernée est priée de se faire connaître rapidement en mairie.

La municipalité travaille en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, la préfecture, les services locaux de la sécurité civile et les professionnels de santé du secteur. Le maire et son équipe sont mobilisés afin de garantir la sécurité de chacun et la continuité du service public.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aria Siegler Martellotta née le 2 novembre
Sam Akebbab Bettenfeld né le 12 novembre
Gabriel Henry Muller né le 20 novembre
Léon Grussy Lang né le 1^{er} décembre
Annaé Gillet Theis née le 5 décembre

Mariage

Catherine Streiff et Luc Bonomo le 24 octobre

Nos peines

Gilbert Michel le 20 novembre
Bertrand Biasion le 22 novembre
Mathilde Zieger veuve Bertrand le 14 décembre
Jocelyne Heuchon née Gassot le 2 janvier

ON EN CAUSE

Recensement de la population

Les derniers chiffres de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) indiquent pour Verny une population totale de 2025 personnes, contre 1996 en 2022.

Il s'agit de la somme de :

- la population municipale comprenant les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune (1981)
- et la population comptée à part comprenant les personnes recensées sur d'autres communes mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (44)

Bonne retraite Jean-Luc



Le 1^{er} mars 2023 Jean-Luc L'Huillier prendra sa retraite, après avoir été boucher durant 51 ans dans notre commune.

Il a rejoint la boucherie de Monsieur Muller (là où se situe l'actuel laboratoire) en 1971, à 14 ans, d'abord apprenti puis employé. Au décès de M. Muller, Jean-Luc est resté derrière l'étal de boucherie-charcuterie intégré dans les années 90 au « Shopi » et enfin au « Carrefour Contact » : plus d'un demi-siècle au service de la clientèle ! Nous lui souhaitons une bonne retraite, qui lui permettra notamment de se consacrer à sa passion des voitures de collection.

AGENDA

Marché les dimanches de 8h à 12h
Halle communale

Micro-folie les samedis
Maison des associations, cour du château

Centre Faber

Samedi 4 février à 20h : ouverture Février des Théâtres - « L'aventure improvisée Qui va porter le chapeau ? » Cie Le Bordel

Dimanche 5 février à 15h : Février des Théâtres - « Qui a tué Roméo et Juliette ? » Cie Incognito

13-14-15 février de 9h à 16h : animations sport et loisirs - Judo Club Verny

Samedi 25 février à 19h30 : clôture Février des Théâtres - « Sherlock Holmes » Cie Tête en l'air

Dimanche 5 mars : zumbaparty, séance de zumba ouverte à tous, organisée par Léo et sa Dream Tim'

Samedi 11 mars après-midi : carnaval - APE

Samedi 18 mars à 20h15 : théâtre « Tailleur pour dames » - Les Entr'Acteurs de Solgne

Mairie

Jeudi 2 mars à 18h30 : accueil des nouveaux habitants et jeunes électeurs



Continuons ensemble !



A l'aube de cette nouvelle année, notre équipe tient à vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

A l'heure où nous écrivons, se sera déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle toute la population est conviée, c'est la première de ce mandat, covid oblige. Ce sera l'occasion au premier adjoint, François Valentin, de présenter ses vœux au maire et de faire une petite rétrospective des diverses réalisations. Ce sera ensuite au maire, Victorien Nicolas de présenter sa feuille de route pour les nouveaux projets. Pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette cérémonie, nous vous présentons les points forts de ces deux discours.

ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Zieger
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade
Anne-Laure Dupraz-Omari

François Valentin signale les difficultés particulières qu'a du surmonter le maire au cours de ces trois années : « Il a fallu traiter le confinement 2020 et toutes ses conséquences ». « Vint ensuite celui de 2021, qui a engendré également des retards dans nos travaux et ces retards entraînent une révision des marchés à la hausse car le prix des matières premières, entre temps, a flambé ». Il évoque ensuite la hausse des prix et les difficultés « chronophages pour finaliser les travaux de la rue du château et des murs du Parc ». Il souligne la volonté et l'abnégation du maire pour surmonter celles-ci en faisant état de considérations personnelles (« ta perte de poids spectaculaire te donnant une sveltesse que je commence à envier ») et municipales : « concernant le prix de l'énergie, nous avons limité les dégâts grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement ». « Concernant la finalisation des travaux de la rue du château, elle est en passe d'être réglée. Pour les murs, c'est plus long mais c'est en cours de résolution ».

Malgré toutes ces difficultés, le village s'est bien développé durant ces trois années. Il a fallu dans un premier temps terminer les gros chantiers en cours ». Et de citer : la rue du Château, la maison du Parc, le lotissement la Ronceraie en passe de se terminer, l'escalier de la Place Saint Michel, la rénovation de la dernière classe de l'école et l'achat de matériel informatique. Le discours s'achève par les réalisations du CCAS que nous développerons dans un prochain bulletin.

Victorien Nicolas prend ensuite la parole et revient lui aussi sur les difficultés liées au covid : « Cette crise sanitaire sans précédent a compliqué nos vies, a distendu le lien social, et nous a appris à nous réinventer, à trouver des innovations, à être créatif ». S'en suit une projection sur les 3 ans de mandat à venir : « Il reste trois ans à mon équipe municipale pour démontrer qu'elle agit, qu'elle applique le programme pour lequel elle a été élue dans le respect de la nécessaire maîtrise budgétaire ».

Il veut ensuite tordre le cou aux différentes rumeurs concernant sa santé : « Je voudrais vous dire que je suis en parfaite santé, en pleine forme, j'ai simplement décidé à l'aube de mon quarantième anniversaire de perdre du poids ».

Puis, il insiste sur l'attractivité de Verny, et de citer l'ouverture de nouveaux commerces et services dont la maison France service très appréciée de la population « en demande de proximité ». Il annonce : « Le 23 janvier, s'ouvrira un dispositif de recueil des cartes d'identité et de passeports ». « Verny n'est pas une commune dortoir, on y travaille, on y apprend, on y pratique des loisirs ».

Il annonce ensuite les projets de 2023 : le nouveau PLU, les deux lotissements privés au nord et au sud du collège, la liaison piétonne entre Pournoy et Verny, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public (il rappelle le choix précurseur de l'extinction nocturne dès 2017 « qui nous permet de vivre un peu mieux que d'autres communes la crise énergétique »), le début de la construction de la Maison médicale « qui assurera une pérennité des soins sur notre territoire », l'inscription au Label « Terre de jeux », la rénovation des courts de tennis, des travaux de sécurisation de la circulation.

Que 2023 vous soit douce et qu'elle vous apporte bonheur et sérénité.

Bien à vous
L'équipe Ensemble pour Verny



Une autre voix, Une autre voie !



VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noiro
Anne-Sophie Mairet
David Billet

Demain se construit aujourd'hui, et c'est plus vrai que jamais....

Commençons tout d'abord par vous présenter nos vœux les plus sincères et chaleureux pour cette nouvelle année 2023. Nous formons également un vœu de Paix afin que cessent les conflits internationaux ainsi que toutes les horreurs qui en découlent.

Parlons un peu chiffre en cette période d'élaboration du budget communal, n'en déplaise aux esprits les plus chagrins d'entre nous, les impôts fonciers vont encore augmenter à Verny, non pas du fait d'une hausse du taux d'imposition du foncier bâti (ce dernier n'ayant pas encore été voté par le conseil municipal pour 2023) mais de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Pour 2023, l'indexation des bases d'imposition serait de + 7,13 %. Il y a plusieurs façons de lire cette indexation, soit une augmentation de nos impôts locaux à venir et donc une baisse potentielle de notre pouvoir d'achat en 2023, soit une augmentation des recettes fiscales pour la commune et donc un effet de levier pour les futurs investissements communaux. Nous, élus, préférons voir « le verre à moitié plein » et disons que chacun à son niveau doit participer à l'effort collectif pour contribuer au sentiment de bien-être et à l'attractivité de notre territoire commun. Nous sommes tous demandeurs, dans nos territoires périurbains, de services publics. Ces derniers ont un coût qu'il soit direct ou indirect sur nos finances et tel le colibri, chacun doit faire sa part. Bien entendu, il ne s'agit pas de faire un chèque en blanc aux élus et nous, élus de Vivre Verny, serons vigilants à la bonne gestion financière des recettes nouvelles et ne soutiendrons que les projets d'investissements garantissant une amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. A ce titre, nous avons hier soutenu les projets de rénovation des éclairages publics et des terrains de tennis extérieurs, de création d'une liaison douce entre Verny et Pournoy-la-Grasse... Et nous soutiendrons demain à la CCSM la rénovation du terrain de football synthétique, la mobilité douce et durable sur nos territoires, l'implantation de la maison médicale par la vente d'un terrain communal.

Autre point positif sur les recettes communales, malgré une hausse du potentiel fiscal de la commune depuis quelques années, cette dernière devrait être compensée par la révision de critères impactant positivement quelque peu notre dotation de l'état. Outre cette dotation, l'Etat par ses subventions de soutien à l'investissement est un acteur majeur de l'attractivité de notre territoire. Directement l'Etat, pour des communes de notre taille, participe à hauteur de 26% (2014-19).

Permettez-nous de revenir sur l'extinction de l'éclairage public. En effet, sous le mandat précédent, nous n'étions pas favorables à son extinction totale la nuit pour des questions uniquement de sécurité des biens et des personnes. Avec un recul de quelques mois, les chiffres montrent qu'il n'y a pas eu de hausse significative des vols ou d'atteintes aux personnes pendant l'extinction de l'éclairage public. Reconnaissons que c'était un bon choix d'autant plus avec la forte inflation actuelle des coûts énergétiques. Enfin pour préserver votre pouvoir d'achat nous suggérons de constituer un groupe de réflexion sur le prix de l'eau potable. Particulièrement élevé sur notre territoire, profitons du temps où nous sommes sous convention de délégation de service public pour étudier les différentes alternatives qui s'offrent à nous pour réduire à la fois le coût de l'approvisionnement de l'eau potable mais surtout celui lié aux traitements des eaux usées.

Enfin nous voudrions saluer la mémoire de Mathilde Bertrand, brutalement disparue peu avant Noël. Mathilde était une figure incontournable de notre village, une mémoire vivante et une amie. Parmi ses nombreuses qualités nous retiendrons son franc-parler et sa grande générosité.

Achévé de rédiger le 07 janvier 2023.

**Bien à vous,
Nos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.**

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

